LA LETTRE DE CARLES

n° 108

Septembre - Novembre 2023

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"
140, chemin de la Garenne
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
Siège social:
27, rue des Infirmières - 84000
AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53
Télécopie : 04.90.15.01.37
Compte CIC Les Angles FR76 1009 6182
7900 0817 2020 111
Courriel : info@masdecarles.org

Site: www.masdecarles.org

EDITORIAL

L'année 2023 qui s'achève aura durablement fragilisé nos finances. Nous avons été en mesure de maîtriser certaines de nos dépenses les plus importantes telles que la masse salariale, les dépenses pour l'alimentation et les investissements. Mais nous avons subi de plein fouet l'augmentation du coût de l'électricité (de 56 000 € en 2022 à près de 110 000 € en 2023 sans avoir augmenté le nombre de kWh consommés), l'augmentation des coûts d'entretien de la maison et du matériel agricole ainsi que ceux de la nourriture des animaux. Le budget 2024

s'annonce difficile à construire pour rétablir l'équilibre de nos comptes.

Après bientôt trois ans passés à la présidence de l'association, j'ai souhaité lancer un débat sur l'évolution de la gouvernance à Carles. Par cette démarche, j'ai voulu interroger le conseil d'administration, non seulement sur le « qui décide ? », mais aussi sur « qui participe à la prise de décision », « existe-t-il des lieux de débats dans la communauté », etc. Cette démarche nous avait d'ailleurs été préconisée dans les conclusions du DLA en 2021, il nous fallait y donner une suite et ce sera fait début 2024.

Parmi les projets que nous préparons pour l'an prochain, l'un concerne la maîtrise de nos coûts énergétiques. Nous venons de lancer un audit énergétique qui devrait nous permettre, sur la base d'un diagnostic détaillé de nos consommations, de transformer une partie de nos dépenses de consommation en dépenses d'investissements pour produire de l'énergie renouvelable et réduire notre consommation totale.

L'autre projet pour l'avenir est bien moins avancé mais il faut que nous parvenions à mettre en place le cinquième pilier de notre politique d'accueil, à savoir la possibilité de proposer, à ceux qui le demandent, un réseau local efficace de soins pour mieux les accompagner dans leur combat quotidien face aux addictions. Pour y parvenir, il faudra avoir une approche volontariste et novatrice tant l'offre de soins actuelle est en grande difficulté pour faire face à l'ampleur de la demande. Pour mémoire les quatre piliers du Lieu à Vivre du Mas de Carles sont : l'hébergement, la vie en commun, l'accès à la citoyenneté et l'activité économique (cf. Les cahiers du Mas de Carles n°3 page 36 de l'édition 2022).

Avant de terminer l'année nous retiendrons du discours d'Olivier de Schlutter rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté (texte à lire en avant-dernière page de cette lettre) que la pauvreté est une atteinte aux droits humains. Ici comme ailleurs. Que nous devons prendre conscience et lutter contre la criminalisation de la pauvreté, que ce soit pour protéger et donner un accès au logement aux locataires pauvres mais aussi pour affirmer que les bénéficiaires de RSA ne doivent pas être stigmatisés accompagnés vers des conditions d'une existence moins précaire qu'ils n'ont pas choisie. Que seule l'éducation des enfants issus des famille pauvres peut apporter une solution d'avenir à cette question.

Mais pour atteindre cet objectif il faut donner les moyens à l'école de casser l'exclusion sociale: « L'école est le socle de notre démocratie. Or, aujourd'hui, notre système scolaire est terriblement inégalitaire. Il favorise

les plus aisés qui ont les codes de l'école et laisse sur le bord de la route les plus fragiles. Nous devons tout faire pour que notre école tienne la promesse républicaine de permettre à tous, quelle que soit leur origine, de réussir et de choisir sa voie et par là même son avenir. » (Extrait de l'introduction de « Quand les sans-voix parlent de l'école » de Marie-Aleth GRARD présidente d'ATD Quart Monde France).

Nous aurons peut-être le plaisir de vous croiser à Carles les 18, 19 ou 20 décembre à l'occasion de notre premier marché de Noël. Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de la communauté de Carles, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Joël Aymard

Président Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

Au 30 novembre, 78 personnes différentes ont été accueillies au Mas.

Hébergement: 31 personnes ont été accueillies dans le Lieu à Vivre (pour 8.589 journées); 16 dans le cadre de la Pension de Famille (pour 4.263 journées); 9 relevaient d'un accueil immédiat (représentant 348 journées).

<u>Activités</u>: 21 personnes ont été embauchées dans le cadre du Chantier d'Insertion (pour 10.716 h).

41 personnes relevaient du RSA, 7 de l'AAH et 7 touchaient une pension ou une retraite.

La moyenne d'âge tournait autour de 51 ans.

... et de vos dons

Au 30 novembre 2023, vos dons ont représenté 10,7% des recettes ; les ventes des produits maison, 9,6% ; la participation des résidents, 7% ; les cotisations des adhérents, 0,03%.

L'ensemble a représenté 27,3% des recettes de l'association.

Un immense merci à vous tou(te)s qui permettez à l'association de maintenir qualité de vie et accompagnement spécifique des résidents ; d'offrir aux personnes un espace de vie plus assuré pour eux.

En ces temps d'incertitude, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien.

DITS

« Un être humain ne cesse pas de se sentir digne parce qu'il subit les pires épreuves de la vie », mais « quand il comprend qu'il est le jouet d'une fabrication institutionnelle, systémique, de réification... L'individu convoque la notion de « dignité » lorsqu'il considère qu'une forme d'intériorité a été atteinte, qu'un irréductible est en passe d'être mis à mal... » Mais politiquement, que faire de la dignité? Il faudrait passer par une révolution copernicienne « visant à considérer que la politique prioritairement une affaire d'éducation et de soin, qu'elle est l'autre nom des techniques et des apprentissages de consolidation du sujet, et que la politique actuelle entérine -de façon indigne- un sous-investissement dans domaines. »

Cynthia Fleury, propos rapportés par l'Obs du 07.09.2023.

« La méthode française consiste à faire des migrants d'abord des clandestins, des mendiants, des personnes fragiles. C'est honteux. »

Serge July, *Journal Libération*, 18.03.2023.

17 octobre : journée mondiale du refus de la misère. Mais on s'habitue. Et disparaît, avec l'habitude, la force du refus exprimée par cette journée initiée par Joseph Wresinski, au Trocadéro, le 17 octobre 1987 devant 100.000 défenseurs des Droits de l'Homme. Ce jour-là, une plaque est posée : « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. » Cette plaque n'a pas changé de place... peut-être notre volonté s'est-elle un peu émoussée ?

« Il arrivera un jour où vous serez souverain sur cette terre et vous serez menacés par cette puissance parce que vous n'aurez plus conscience de votre vulnérabilité. Vous allez tellement croire à cette puissance qu'elle risque d'être pour vous assassine. »

Delphine Horvilleur, citant le livre du Deutéronome (L'OBS 26.10.2023).

LA VIE AU MAS

Mémoire pour Yvan Delahaye (voir lettre 107).



Il nous a quitté le 21 août dernier, laissant partout la trace de son art derrière lui : des pierres suffisamment solidaires entre elles pour embellir et reconstruire le monde. Il nous aura appris qu'une pierre n'était pas un obstacle mais l'offrande pour une construction commune : « La pierre noire et opaque, ne la jetez pas, attendez le feu de la lumière : elle est diamant » (Maurice Bellet).

Plantés il y a une quinzaine d'années, plaqueminiers et noyers se mettent tout à coup à porter **du fruit**. Jusque-là, nous désespérions et nous nous demandions que faire. La réponse était : rien, sinon attendre. Comme quoi ! Peut-être bien que les arbres sont comme les hommes (et vice-versa) : à chacun il faut du temps (et parfois beaucoup de temps) pour donner enfin son fruit. Renoncer à la patience serait renoncer au fruit possible. Mais quelle épreuve, parfois !

Le 4 septembre convocation de deux **assemblées générales**. Ordinaire pour accueillir Jacques et Olivier au sein du conseil d'administration. Extraordinaire pour modifier les statuts de l'association :

ajouter une phrase à son objet (article 3), pour nous permettre de continuer à bénéficier d'un financement agricole. En voici les termes : « Exercer une activité agricole au sens de l'article

L311-1 du code rural, à savoir mener des activités d'insertion sociale correspondant à la maîtrise d'un cycle biologique ou végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. »;

modifier l'article 13 des statuts (fonctionnement du conseil d'administration) par l'ajout au cinquième paragraphe de la disposition suivant : « Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés, étant précisé que chaque membre du conseil d'administration présent peut être porteur de deux procurations. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Dans la perspective de la réflexion sur la « nouvelle gouvernance » de la maison, (suite au retrait de l'ancien président) sans doute y aura-t-il d'autres ajustements.

Pendant ce temps une réflexion s'amorce à nouveau (après l'essai de « Carles 2025 ») sur l'élaboration d'une nouvelle gouvernance pour la maison. De fait, pendant quarante ans (de 1981 à 2021), l'histoire de l'association Mas de Carles s'est confondue avec celle de ses deux fondateurs (Joseph et Olivier) qui habitaient en permanence sur le lieu. Depuis 2021, les choses ont changé ne serait-ce qu'au regard d'une présence permanente. Sur ce constat, Joël, le président appelle à une redéfinition claire de la place et du rôle de chacun au sein de l'association : assemblée générale, conseil d'administration, présidence (à plusieurs têtes), conseil de présidence, commissions. direction. résidents. bénévoles, salariés... Il s'agit de rendre lisible (en interne comme pour l'extérieur) les rôles de chacun(e) et le mode de gestion de la maison... sans perdre le fil de l'histoire qui l'a faite. Comme le disait un auteur : « Ce n'est pas parce que les temps changent qu'il faut changer avec eux.»

Elles s'étaient faites discrètes depuis l'été. Et voilà que les **mésanges** sont revenues. A nouveau elles doivent se faire une place face aux moineaux, toujours plus affamés, qui s'attribueraient bien tous l'espace et l'accès aux graines déposées sur le rebord de nos fenêtres, celles de Raymond, de Camel et d'Olivier. La vie, quoi : plus on a, plus on veut avoir l'exclusivité de l'accès aux ressources (y

compris alimentaires). Ecoutez donc, petit moineaux, ce que racontait Jean de la Fontaine: « Il se faut entraider, c'est la loi de nature. » Car il existe une autre loi de la jungle, « pas celle de la loi du plus fort, mais aussi et plus puissante qu'elle, la loi de la coopération et de l'entraide... Dans l'ordre du vivant la coopération est supérieure hiérarchiquement la compétition », résumait Alain Caillé en préface du livre de P. Servigne et G. Chapelle ¹. Petits moineaux, il est temps de relire ensemble ce petit livre pour vivre mieux la compagnie des autres!

Le 13 octobre se tenait l'assemblée générale de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre (UILV), réunie à l'association La gerbe, à Lézan. Neuf associations étaient présentes ou représentées. Et deux autres (La Trame et Vercheny) se présentaient en vue d'une adhésion à l'Union.

La nouveauté est l'embauche de Caroline Cardeau, chargée de la coordination et de l'animation du réseau.

Suit un long échange avec l'association Hilda-Soler-les Moreuils confrontée à des exigences organisationnelles par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui met cette association en déficit. De ce fait, l'association est menacée de mettre la clef sous la porte. Soutien immédiat de l'Union.

Grâce à l'action de Jacques, l'agrément OACAS a été renouvelé pour trois d'entre nous (Mas de carles, Berdine, AC3) et le sera pour les autres d'ici un an. Caroline assurant le suivi.

Divers autres points sont ensuite abordés: les questions de communication de l'Union, les formations communes à envisager (prévention des risques et gestion des addictions), la loi sur le RSA (qui ne semble pas mettre en cause le statut OACAS), l'éligibilité des OACAS aux subventions de l'ANAH (arrêté du 22 mai 2023, art.34,III), le droit des étrangers, leur admission sous statut OACAS et les conditions pour présenter un dossier de demande de titre de séjour en préfecture (3 ans sur le site et 30h/semaine : ils sont alors considérés comme ayant rendu service à la France !)

Suivra un long échange sur « l'esprit des lieux à vivre » et sa pérennisation : « lutte contre la pauvreté et toute forme de vie indigne, ainsi qu'à l'épanouissement des personnes au nom des valeurs humanistes, spirituelles et républicaines... sous la forme d'un contrat de compagnonnage, de solidarité fraternelle ».

Le 17 octobre (jour du refus de la misère institué par le père Joseph Wresinski), réunion des bénévoles de la maison. Présentation des nouvellesnouveaux arrivant(e)s, tour de table des différentes équipes (travaux, pain, cuisine, secrétariat). Puis Jacques présente la proposition du thème de la prochaine rencontre entre les résidents, les bénévoles et les salariés (R.S.B.). Devant le renouvellement des personnes (depuis le COVID - 2020) et l'impossibilité où nous avons été de nous réunir, il s'agit de refaire le point sur le projet associatif : qu'est-ce donc le « trésor de Carles » dont parle le père Joseph dans son Une sorte de « reset » testament? associatif, avec la reprise de nos rendezvous d'antan, pour redonner corps à une pensée commune et venir alimenter la dimension militante de notre participation à la vie du Mas.

La cuisine: lieu incontournable. A Carles, ce lieu est habité et animé par de nombreuses personnes qui se succèdent dans un ballet bien ordonné grâce à un groupe WhatsApp mis en place par Ghislaine. Grâce à ce groupe, le chef cuistot Joël coordonne l'activité du lieu qui à la fois, fait les repas, reçoit de la marchandise, la stocke, vérifie la température des chambres froides, des frigos... Et il y a obligation de résultat: les repas doivent être prêts à l'heure!

C'est que, déployant une activité intense, ce sont des bénévoles qui assurent une grande partie de l'activité cuisine, secondé.es régulièrement, efficacement et joyeusement par Pierrot et Moussa. Et ces équipes « assurent » dès qu'il faut augmenter les heures de travail pour permettre à Joël de se consacrer à

l'activité « transformation des produits », prendre quelque congé et toujours la fée WhatsApp permet que soit fluidifiée cette organisation.

Se pose à présent la question des weekends, Gervais qui y assurait les repas n'est plus en mesure de le faire. Les bénévoles vont être sollicités par roulement pour que toutes et tous puissent se restaurer aussi les samedis et dimanches.

On peut saluer la détermination de ces bénévoles qui ne plaignent pas leur temps et sont prêts.es à « en faire plus », dès que les circonstances le demandent.

Qui sont ces bénévoles? Il y a les « permanents confirmé.es » et les « intermittent.es » toutes et tous déterminé.es à participer à cette activité essentielle dans la vie du Mas. Les « permanents confirmés » : Ghislaine, Magda, Nicole, Pierre B., Frédérique, Claire, Éric, José, Marie Christine, Annie, Bernadette : les « intermittents » : Marie-Hélène, Dominique, le président Joël, Jean-Claude, Roseline, Joëlle M., Angèle, Joëlle V. Ça fait du monde! Normal: à Carles, on mange 365 jours par an!

(Roseline)

Samedi, c'est jour de marché au Mas. Une quinzaine de groupes de visiteurs: familles avec petits enfants, couples, personnes isolées, défilent sans arrêt, de 10h à midi, avec la joyeuse ambiance de fonds d'Alain, ses mots d'humour pour les clients connus. Les nouveaux. de Rochefort, Roquemaure, Villeneuve, sont nombreux et recoivent avec intérêt la « Lettre ». les flyers, l'autocollant pour les enfants, la carte de visite, le « Cahier du Mas de Carles n°3 », celui qui résume 40 ans de vie et de rencontres au Mas.

Une dame fait le projet d'acheter *La mésange et l'amandier* à un prochain marché et repart avec le *Catalogue des publications de Carles*, qui relate et résume les écrits d'Olivier Pety et de Bernard Lorenzato ; la série produite à la suite des « Rencontres Joseph Persat » depuis 2006 (date de la première rencontre du genre) ; les quelques n° supplémentaires comme *Et puis ce fut le printemps* ou *Mots crois*és.

¹ Pablo Servigne, Gauthier Chapelle, *L'entraide, l'autre loi de la jungle,* Les liens qui libèrent, 2017.

Passent la maman de Benoît, qui fut infirmière du Centre Médico-Pédagogique (CMP), avec qui le Mas travaillait; l'ancienne médecin du travail, aujourd'hui à la retraite, qui se demande comment donner un petit coup de main à la maison et lit régulièrement la lettre de Carles qu'elle aime beaucoup; une autre dame qui livre son commentaire: « Quand on ouvre le livre *Une terre, des hommes*, c'est nourrissant et beau. »

Bruno amène du café pour tous et Jean-Noël vient se poser avec nous, apaisé et heureux du résultat de l'opération à l'œil qu'il vient de subir à Nice.

Les bénévoles qui accompagnent le marché ont à leur disposition une sacoche qui contient des documentations diverses pour se rafraîchir les idées, et offrir aux clients l'occasion de mieux connaître Carles. Ce moment fait vivre la richesse des relations qui se vivent entre résidents, bénévoles et gens des alentours : voilà l'esprit de Carles en marche. Longue vie à ces beaux moments. Et merci à tous ceux qui y œuvrent, du dedans et du dehors.

(Jacinthe)

Une loi dite « du plein emploi » a été votée au Parlement, après avoir été durcie par le Sénat. Les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), sont désormais invités/contraints à 14h d'emploi ou de recherche d'emploi par semaine. Ce qui, à nos yeux, vient heurter la réalité du RSA, qui est une allocation d'insertion sociale, ce qui n'oblige pas à la signature d'un emploi. Ce qui vient pédagogique interroger le projet développé depuis des années au Mas. Car les personnes hébergées au Carles (dans le cadre des Lieux à Vivre), sont déjà invitées à participer aux activités proposées sur place. Des activités couvertes par le statut particulier de l'OACAS (Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires), renouvelé les autorités par administratives le 15 novembre 2022 (n° R93-2022-11-15-00007). Petite réunion de quelques membres du CA (avec le directeur) propose de rédiger un courrier à faire parvenir aux autorités et aux différents partenaires, pour signaler notre situation. Un premier texte martyr a été proposé.

Comme chacun sait, une (nouvelle) loi sur l'immigration est en

préparation au gouvernement. Et voilà que l'on entend à nouveau le chant des approximations malsaines associées : submersion, invasion, remplacement, terrorisme, appel d'air, insécurité... Les immigrés représentent 10% de la population en France dont un tiers fini par devenir français. Pour le reste, si certains continuent à arriver, d'autres repartent (quand ils ne meurent pas en mer, ce qui concerne 60.000 personnes pour ces dix dernières années). Du coup le solde migratoire est autour de 200.000 personnes en 2021. Deux réalités nous interrogent. La volonté

de réduire l'immigration familiale (quand beaucoup n'ont de cesse de réclamer comme une famille normale, un papa et une maman!). L'annonce de l'abandon de l'AME (remplacée par une Aide Médicale d'Urgence) qui consisterait à ne prendre en charge que les cas graves. Ainsi ce qui équivalait à 0,47% des dépenses d'assurance maladie : parce que la moitié des personnes sans papier n'y recourent pas et parce que les soins accessibles (le « panier des soins ») ne sont pas les mêmes que pour les autres. A prendre les choses au dernier moment, le chiffre pourrait vite devenir exponentiel ... sans compter avec les risques pour toute la population liés à une prise en charge tardive des maladies infectieuses.

A travers ces deux restrictions, si tout homme/femme est un homme/femme, quelle humanité prétendons-nous promouvoir? Que devient la réalité de l'appel de l'abbé Pierre: « Servir premier le plus souffrant » qui est aussi notre héritage commun?

Dans un long courrier recu ces derniers temps, ce refrain clairvoyant et désabusé à la fois : « Ma découverte à Carles, c'était que lorsque le pouvoir est bienveillant, bien réel mais pas imbu de lui-même, c'est de là que viennent les vraies solutions... Pas forcément des « petits » car ils se laissent souvent berner par des « usurpateurs » et cela n'aboutit finalement qu'à une lutte des chefs entre eux qui n'ont jamais le souci de l'ensemble, mais d'eux-mêmes. Et on ne change rien au système profond : on remplace seulement un exploité par un autre exploité... Quand je suis arrivé à Carles j'ai vu et beaucoup apprécié que la maison répondait en profondeur aux vrais problèmes des gens pauvres en unissant l'accueil concret avec un début de recherche institutionnelle et politique. Et ça s'est développé pendant plus de vingtcinq ans. » A quelles conditions pouvonsnous aujourd'hui poursuivre sur cette voie royale?

« Moi, moi ». « Moi je... » En cette période automnale, les feuilles tombent des arbres, limitant/renonçant par nature l'emprise de leur vie individuelle. C'est aussi la période où, dans le ciel, se dessinent les magnifiques arabesques des étourneaux en vagues Beauté serrées. en perpétuelle reconstruction. Harmonie étonnante de ces petits oiseaux entre eux. Mais également système de défense pour lutter contre leurs prédateurs. Leur vie commune est leur salut. En ces temps d'individualisme forcené qui envahit tout et partout, même à Carles, ces étourneaux viennent nous rappeler qu'une communauté de partage peut être aussi le lieu d'une protection. Sans doute une réalité à redécouvrir face à la petitesse de nos vies individuelles et aux volontés prédatrices qui nous entourent. Nous rappeler aussi que les prédateurs eux-mêmes savent se regrouper pour mener à bien leurs maléfices meurtriers. Belle occasion de se redire ce qui devrait apparaître comme une priorité pour Carles : faire communauté est aussi une question de survie pour les plus pauvres... malgré les discours de promotion de l'individualisme et les promesses d'un meilleur avenir personnel entendus partout autour de nous?

Manissy

Après un beau travail du groupe « Cultures à Manissy », le temps est enfin venu d'accueillir la peintre de l'expo et les visiteurs (qui sont venus nombreux) du 19 au 22 octobre.

Dès jeudi, une cinquantaine d'enfants des classes de CM1-CM2 de Tavel sont venus pour partager l'exposition sur les ARBREs. Ils courent partout dans le parc, à la recherche de tel ou tel arbre dont ils ont la description sur leur feuille de route (merci Joël). Entre deux recherches, ils se retrouvent par petits groupes autour de Béatrice pour écouter une histoire d'arbre,

puis par vingtaine pour regarder l'exposition des peintures de Sylve qui leur raconte les chemins et la source de ses créations sylvestres. Beau dialogue et après-midi. Qui se conclue étonnamment par une question inattendue de l'un des jeunes : « Et vous allez tout démonter quand on sera partis? » Et il désignait le parc. Pas les arbres, c'est sûr. Ni les repères qui serviront à d'autres après vous, jeune homme!

Pour commencer « rentabiliser » la maison de Manissy. nous commençons à aménager le deuxième étage en petits appartements (communication entre deux chambres, coin cuisine en remplacement d'une des salles de bains). Un premier, pour commencer, a été largement financé par un des administrateurs du Fonds (et peintures effectuées par Joseph et Camel). Affaire à suivre et à poursuivre en fonction des dons qui entrent: actuellement, un don annuel de 20.000 € nous est attribué par le Carmel de Cognac pour l'ensemble de ces travaux. C'est à la fois un magnifique cadeau et le rappel que d'autres dons pourraient permettre une accélération de ces travaux. Merci à celles et ceux qui pourraient entendre cet appel... et merci à celles et ceux avec qui nous sommes en liens pour envisager un legs à venir.

Nous poursuivons l'isolation de la maison, pour limiter les pertes thermiques (qui se traduisent en notes EDF élevées). Ce trimestre, nous avons procédé à celle du bâtiment principal. L'affaire s'est conclue fin octobre avec la société SOGEBI et grâce à l'entregent de Benoît qui veille à cette partie de l'entretien de la maison. Merci à l'entreprise TRIPTIK qui a (proprement) installé la clim réversible pour tenter, encore, d'économiser sur la note d'électricité.

Le troisième week-end de novembre, ce fut la fête du vin nouveau à la cave. Beaucoup de monde pour venir gouter le fruit d'une année de labeur pour les vignerons.



POUR MEDITER

Grenouille(s)

Vous vous souvenez sans doute de l'allégorie de la grenouille !

Il était une fois une course de grenouilles. L'objectif était d'arriver en haut d'une grande tour. Beaucoup de gens se rassemblèrent pour les voir et les soutenir. Et la course commenca.

En fait, les gens ne croyaient pas possible que les grenouilles atteignent la cime et toutes les phrases que l'on entendit furent de ce genre : « Inutile ! Elles n'y arriveront jamais. »

Les grenouilles commencèrent peu à peu à se décourager, sauf une qui continua de grimper et les gens continuaient : « Vraiment pas la peine ! Elles n'y arriveront jamais ! »

Et les grenouilles s'avouèrent vaincues, sauf une qui continuait envers et contre tout ... A la fin, toutes abandonnèrent, sauf cette grenouille qui, seule et au prix d'un énorme effort, rejoignit la cime.

Les autres, stupéfaites, voulurent savoir comment elle avait fait. L'une d'entre elles s'approcha pour lui demander comment elle avait fait pour terminer l'épreuve. Et découvrit qu'elle... était sourde!

N'écoutez donc pas les personnes qui ont la mauvaise habitude d'être négatives ...

car elles volent les meilleurs espoirs de votre cœur ! Rappelez-vous du pouvoir qu'ont les mots que vous entendez

ou que vous lisez. Soyez toujours positifs.

En résumé : soyez toujours sourd quand quelqu'un vous dit que vous ne pouvez réaliser vos rêves.

Portez-vous bien!

UNE RECETTE

Purée de panais et pommes de terre

Préparation 15 mn-Cuisson 20 mn-Temps Total 35 mn

Ingrédients / pour 4 personnes

250 g Panais - Pomme de terre : 250 g - Lait de coco : 10 cl - Lait de riz ou d'avoine (ou de vache) : 10 cl - Huile d'olive : 2 c à soupe - Noix de muscade (facultatif) : 1 pincée - Sel : 1 pincée - Poivre : 1 pincée - Gros sel (pour la cuisson des légumes) : 1 pincée

Préparation

Épluchez et lavez les panais et les pommes de terre. Coupez-les en dés de 1 à 2 cm.

Mettez les légumes dans une casserole -Recouvrez d'eau - Ajoutez une pincée de gros sel - Portez à ébullition puis faites cuire 15 minutes environ à feu doux.

Égouttez.

Pour finir, versez dans un saladier les légumes cuits. Ajoutez le lait de riz ou d'avoine (ou de vache), le lait de coco et l'huile d'olive. Mixez au pied à soupe jusqu'à obtention d'une purée. Rectifiez enfin l'assaisonnement selon votre goût (sel et poivre).

Ajoutez éventuellement de la noix muscade râpée.

UN LIVRE

Pas un livre, mais deux!

Le premier est celui de Guillaume Le Blanc, qui s'intitule *La solidarité des* **éprouvés**: pour une histoire politique de *la pauvreté*, 20 €, aux Éditions Payot, 2022.

Une étude qui nous invite à nous redire que « la vie pauvre n'est pas une pauvre vie, mais (qu') elle le devient chaque fois que l'on plaque sur elle la grille de l'homme économique, en l'appréhendant à partir du seul système du travail, de la matérielle seule aisance divertissement qu'elle procure... Elle sous-entend dès lors que les pauvres sont des êtres de manque... La langue des autres le précède et constitue son infamie. » Et notre philosophe tente de montrer « le monde des démunis comme l'expérience politique d'une contestation des ordres du monde portés et légitimés par les plus puissants. » Tout au long de ce livre nous revient la petite musique pour nous rappeler que « la pauvreté est une épreuve dans laquelle celles et ceux qui se retrouvent acculés à un état social d'extrême précarité se coalisent pour y affirmer une philosophie du monde alternative au néolibéralisme. » Une belle et sérieuse invitation à la compréhension et au partage avec les plus pauvres.

Le second, d'un tout autre genre est l'œuvre de Marion d'Ellissagaray : *Nul ne saisit le vent*, 15 €, aux Éditions L'enfance des arbres, 2021.

Un texte inspiré du livre Soif, d'Amélie Nothomb. « Observez : c'est quand s'annonce l'automne que l'arbre construit ses bourgeons. Puis de tout l'hiver rien ne bouge plus. La pluie, la grêle, les brouillards. la morte saison recouvrent. Impassibles, ils demeurent sur les branches. Mais que les premières gouttelettes de lumière d'avril se dépose dans le verger et en quelques jours toutes les feuilles se déplient. Pendant tout 'hiver ils ont été là, immobiles, inutiles, bons à ne rien faire. Pourtant cela a simplement suffit. Tout les débuts sont contenus dans ne rien faire. La force jaillit de la nudité. La vôtre ira déranger...». Des pages lumineuses voguant par nos vies « avec le mât de la poésie ». A lire de toute urgence.

AGENDA 2023

Du 18 au 20 décembre, **marché de Noël** au Mas de Carles. Le 18 et le 19 : 17h-19h30 – le 20 : 15h-19h30.

17 janvier (10h-16h) : rencontre des Lieux à Vivre, au Mas de Carles.



Pour soutenir nos actions

<u>Un stand</u> de vente des produits du Mas de Carles (au gré des saisons) : le *jeudi matin*, sur le marché de Villeneuve les Avignon ; le *samedi matin*, de 8h à 13h, au Mas de Carles. Outre la vente, on peut se renseigner sur l'association, ses actions, ses dernières publications.

Tous ces achats aident le Mas à vivre!

Vous pouvez aussi <u>acheter des livres</u> vendus sur place au Mas (ou pour certains disponibles à la librairie Clément VI à Avignon), commentaires de nos actions :

Sur l'histoire de l'association :

* La mésange et l'amandier : Joseph
Persat, au service des exclus ou Les
Cahiers du Mas de Carles 1, 2 et 3.

* Une Terre, des hommes : au rendezvous du Mas de Carles, Cardère, 2021. * La nouvelle édition de L'histoire de l'association (1981-2021). Cardère.

<u>Les actes des Rencontres</u> <u>Joseph Persat dans Les Cahiers du mas</u> de Carles (N° 4-10, 12-13)

2022.

l'Ephémère, 10€.

* Et puis ce fut le printemps : atelier d'écriture, mars 2017, Cardère

* les écrits signés en commun par Bernard Lorenzato et Olivier Pety, sur l'histoire et les Pères de l'Eglise.

Un **catalogue** des livres publiés par le Mas de Carles est en cours de finition. Il sera bientôt à votre disposition. La vente de ces ouvrages est destinée à participer au financement de l'association Mas de Carles.

Vous pouvez aussi aider au financement de l'association par le jeu du <u>prélèvement automatique</u>. Si cela vous tente, un RIB

et au dos la somme mensuelle à prélever. Le trésorier fera le reste avec l'aide du secrétariat.

A chaque Lettre de Carles, nous vous informons brièvement de la situation des participations de chacune et de chacun au financement du fonctionnement de notre Mas

Les participations de l'Etat et des Collectivités territoriales stagnant, vous chaque mois apportez, occasionnellement votre écot à l'équilibre de notre gestion. Pour rappel : au 30 juin 2023, vos dons ont représenté 27,4 % - la vente des productions de la maison 22,9 % - la participation des résidents 8,7 % les adhésions à l'association 0.1 % ; soit 59,1 % des recettes de la maison. Vous pouvez ainsi noter l'importance de votre aide. Alors, aidez-nous au financement en devenant donateur mensuel. Nous avons mis en place un Fonds de Dotation permettant ainsi une bonne gestion de vos dons. Vous pouvez nous faire un don ponctuel. Vous pouvez également nous soutenir par prélèvement mensuel de la somme qui vous convient; si cela vous tente. adressez-nous un (obligatoirement) ainsi que le détail de vos coordonnées afin de faciliter nos échanges si besoin est. Vous pouvez stopper le prélèvement à tout moment.

Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est de 75 % des sommes versées dans la limite de 1000 €. Pour les versements dépassant cette limite, la réduction est égale à 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent cette limite, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Nous sommes à votre écoute à l'adresse mail : tresorier@masdecarles.org ou à l'adresse postale du Mas.
Nous comptons sur vous.

Pierre Bonnefille, Trésorier association Mas de Carles.

Belles et bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à tou(te)s.



Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les Droits de l'Homme, Olivier De Schutter est chargé par l'ONU de faire des recommandations aux gouvernements sur les moyens de réaliser l'éradication de la pauvreté. Il invite chacun à « faire vivre au quotidien » les droits humains pour éviter qu'ils ne soient « sacrifiés ».

Les droits humains sont à la fois des normes juridiques inscrites dans des traités internationaux et dans des législations nationales et une sorte d'idéal à poursuivre, en partie utopique, parce qu'on n'a jamais fini de les réaliser. Ils risquent d'être de plus en plus sacrifiés, marginalisés, si on ne se donne pas pour objectif de les faire vivre au quotidien. Les invoquer et les célébrer, c'est une manière de permettre qu'ils soient réalisés.

C'est frappant de voir que certains textes, comme les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits humains, adoptés par le Conseil des droits de l'homme en septembre 2012, ont été largement ignorés des gouvernements, parce qu'on ne les a pas suffisamment invoqués depuis dix ans. Si on n'en parle pas, si on ne cherche pas à les revitaliser, les droits risquent de demeurer lettre morte. C'est donc à chacun et chacune, à l'école, à l'université, dans les entreprises et évidemment dans les organes politiques, de s'en faire le gardien et la gardienne et d'être vigilant.

En quoi la pauvreté constitue-t-elle, selon vous, une violation des droits humains?

La pauvreté est d'abord un obstacle à la jouissance d'un certain nombre de droits. L'effectivité de ces droits suppose que l'on ait accès à certains moyens.

Mais il y a également un autre aspect : la lutte contre la pauvreté a trop souvent été vue comme une sorte de politique charitable de la part de l'État, plutôt que comme une obligation due par l'État aux personnes qui ne parviennent pas à exercer leurs droits en raison de la faiblesse de leurs revenus. Cela stigmatise et débouche sur l'idée que les personnes qui bénéficient par exemple du RSA ou d'aides au logement sont en dette vis-à-vis de la société et devraient exprimer leur gratitude. C'est aussi contre ce paternalisme que les droits humains doivent être invoqués. La manière de lutter contre la pauvreté peut donc également être une violation des droits humains et ce point est souvent moins perçu.

Dans une tribune publiée en juin dernier dans le journal Le Monde, vous avez dénoncé la « criminalisation des pauvres » en France, notamment dans le cadre de la loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite. Qu'entendez-vous par là ?

Il y a une tendance, perçue nettement aux États-Unis, de retrait de l'État social face à une progression de l'État pénal. Au lieu de soutenir les personnes en situation de pauvreté, certains gouvernements ont opté pour une approche répressive, en criminalisant par exemple la mendicité ou d'occuper des logements inoccupés. C'est une tendance dont il faut se méfier. J'ai l'impression qu'il y a une certaine droitisation de l'opinion publique et une forme de populisme, qui risquent de rendre ces solutions désirables aux veux de certains politiques. C'est extrêmement problématique du point de vue des droits humains. Nous devons être viailants face au risque d'une criminalisation de la pauvreté lorsque l'État, au lieu d'aider comme il le doit, a un réflexe pénal.

Vous avez également dénoncé la « pauvrophobie » dans un rapport publié en novembre 2022. Avez-vous le sentiment d'avoir été entendu par les gouvernements ?

Je tente aujourd'hui de convaincre les gouvernements de traiter la pauvrophobie avec la même attention que l'on traite le racisme, l'homophobie ou le sexisme. Ce phénomène est bien réel et il ne faut pas le sous-estimer. On le voit dans l'étude sur les dimensions de la pauvreté publiée par ATD Quart Monde et l'université d'Oxford. Les personnes en situation de pauvreté décrivent bien le sentiment d'humiliation, de mépris, d'abus qu'elles ont ressenti face à des administrations, des propriétaires, des employeurs...

Dans les textes de loi figure en général l'interdiction de discriminer sur la base de l'origine sociale ou de la fortune. La France a par exemple ajouté en 2016 l'abus de vulnérabilité économique dans les critères de discrimination. Il faut que les juges s'emparent de cela et que davantage de personnes soient incitées à porter plainte. C'est un outil de lutte contre la pauvreté qui me paraît sous-estimé, mais une prise de conscience commence à s'opérer.

Quels sont, selon vous, les défis pour l'avenir en matière de droits humains ?

Le défi principal concerne le cadrage de la lutte contre la pauvreté. Très souvent, le fait de lutter contre la pauvreté est perçu comme une sorte de devoir moral, ou éventuellement une obligation juridique, seulement dans l'intérêt des ménages les plus pauvres. En fait, c'est dans l'intérêt de la société tout entière. Même les groupes les plus aisés de la société ont un intérêt à ce qu'on lutte contre la fragmentation du tissu social. Les inégalités minent le vivre ensemble et se font au final au détriment de la société toute entière

Nous avons tous intérêt à lutter contre les écarts de richesse trop importants. Ceci doit nous conduire à voir la sécurité sociale, le droit au logement, les soins de santé, etc. comme des investissements et non pas seulement comme des coûts budgétaires. Il est nécessaire de sortir d'une logique comptable de court terme, pour voir l'investissement social comme le meilleur investissement que l'on puisse faire.

Propos recueillis par Julie Clair-Robelet

Extrait de Le Journal d'ATD Quart Monde, n° 542, Décembre 2023.



« S'il est vrai que la violence appelle la violence, à notre avis il en est une infiniment efficace. Elle prend ses racines au fond même des hommes que nous sommes, elle se nourrit de notre cœur, meilleur de nousmêmes, de nos désirs de joie, de paix à répandre, à donner. Elle se nourrit de notre rencontre du Dieu de Charité, de notre idéal de justice...

On peut se dépenser pour les autres et même y passer ses nuits, mais cela sera peut-être pour sa

propre fierté, propre satisfaction personnelle. peut même changer le monde et faire la révolution, mais rendre les gens plus encore malheureux qu'avant. On peut même prier pour les autres, mais s'il n'y a pas d'amour...

Ce n'est pas ce que vous faites... Même tout le mal vous pouvez vous donner, le temps aue vous pouvez passer, le partage que vous pouvez faire de vos biens, tout cela ne suffit pas pour arriver au résultat que vous voulez. Si vous voulez arriver à un résultat palpable, il faut aimer... »

> Père Joseph Wresinski².

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement mensuel ordonné par le « Fonds de Dotation Mas de Carles » au profit des actions du Mas de Carles.

Joindre obligatoirement un R.I.B., svp.

NOM :
Prénom :
Code Postal :
ADRESSE :
VILLE :
Verse la somme de :€
tous les de chaque mois
à compter du :

Date:

Signature :

² Repris par Francine de la Gorce (1933-2011), ancienne présidente du mouvement